



Safety chez Swisscom

Urgence: Organisation "Premiers secours"

© SiBe Safety Swisscom Konzern



Safety chez Swisscom

Urgence: Organisation "Premiers secours"



Loi sur le travail, ordonnance 3 (OLT3), Art. 36 "Premiers secours"

- ¹Les moyens nécessaires pour les premiers secours seront disponibles en permanence, compte tenu des dangers résultant de l'exploitation, de l'importance et de l'emplacement de l'entreprise(...)
- ²Au besoin, des infirmeries convenablement situées et équipées seront mises à disposition, ainsi que du **personnel ayant reçu une formation sanitaire**.

Former et intégrer dans le premiers secours suffisamment de personnes pour qu'aux heures où des employés travaillent dans l'entreprise, au moins 2 personnes chargées des premiers secours arrivent sur le lieu de l'incident moins de 3' après qu'il ait eu lieu.





Safety chez Swisscom

Urgence: Organisation "Premiers secours"



Loi sur le travail, ordonnance 3 (OLT3), art. 36 "Premiers secours"

- L'employeur doit s'assurer qu'en cas d'urgences médicales, des secours appropriés sont apportés, pendant les heures de travail conformément à la liste du Top dix des urgences médicales.

- 
1. Arrêt cardiaque/circulatoire
 2. Infarctus
 3. Attaque d'apoplexie
 4. Blessure de la colonne vertébrale
 5. Forte hémorragie int./ext.
 6. Convulsions
 7. Obstruction des voies respiratoires / détresse respiratoire
 8. Grave trouble circulatoire / perde de conscience
 9. Grave blessure de la peau / des muqueuses (irritation, brûlure)
 10. Situation d'urgence psychique

- 
- (...) **réagir** immédiatement et prodiguer les premiers secours au moyen de compression thoraciques et d'un DAE*
 - Autant de collab. que possible doivent aussi être capables de utiliser le DAE**

Accessibilité lieu de l'incident (matérielle/temporelle):

- Les premiers secours doivent être assurés pendant la totalité des heures où des employés travaillent! (y compris en dehors des horaires usuels)
- Du personnel médical doit être atteignable à tout moment (p.ex. service 24h/24, secours)
- Personnel travaillant à l'ext. De l'entreprise (p.ex. service extérieur, chantiers) doit également avoir accès à la chaîne des secours (donner l'alarme, premiers secours)

*Défibrillateur Automatique Externe

**Lorsqu'une personne assure les premiers secours en toute bonne foi, elle N'EST PAS CONSIDÉRÉE RESPONSABLE dans le cas où elle aurait ce faisant causé un préjudice ou un dégât. (au contraire en s'abstenant d'assurer les premiers secours!)



Safety chez Swisscom

Urgence: Organisation "Premiers secours"

Principes Organisation premiers secours pour Swisscom

	Type: A	Type: B	Type: C			Type: D	Type: E	
	Emplacements avec plus de 100 collaborateurs SC (Annexe 1)	Emplacement avec 50 jusqu'à 99 collaborateurs SC (Annexe 2)	Micro-entreprises (1-30 personnes, y compris public)	AVEC postes travail FIXES (annexe 3)	SANS postes travail FIXES (annexe 4)	SC-Shops (annexe 5)	Collaborateurs sans poste de travail fixes/avec dangers particuliers (secteur: mats d'antennes, électricité, travaux de construction)	TIERS (PAS collaborateurs SC)
Organisation premiers sec.	O	-	-				-	-
Local premiers secours	O	-	-				-	-
Équipement premiers sec.	O	O	F	O	O		F	-
Formation premiers sec.	O	O	O	F	O		O	F
Service Line JDMT	Oui ¹ (Horaire bureaux)	Oui ¹ (Horaire bureaux)	Oui ¹ (Horaire bureaux)				-	-
Roadshows premiers sec.	F	F	F				-	-
Information "Alarmer"	O	O	O				O	O

- Les premiers secours (cas simples) sont à assuré par l'organisation premiers secours SC jusqu'à l'arrivée de secours professionnelles. Les membres de l'organisation premiers secours reçoivent l'instruction et la formation nécessaire; sont supporté du profil technique par JDMT Medical Services
- O=Obligatoire – F=Facultatif. ¹Le support technique est à disposition des sanitaires 365/7/24

Safety chez Swisscom

Urgence: Organisation "Premiers secours"

Formation (extrait: Directive "Premiers secours" chez Swisscom)

- **Emplacement "Type A" (avec Organisation sanitaire)**

Un nombre de min. 8 secouriste est à organiser, dont:

- 6 avec cours de base de secouriste sans attestation IAS
- 1-2 avec attestation IAS "Niveau 1"
- 1-2 avec attestation IAS "Niveau 2"

- **Emplacement "Type B"**

Un nombre de min. 6 secouriste est à organiser, dont:

- 5 avec cours de base de secouriste sans attestation IAS
- 1 avec attestation IAS "Niveau 1"

- **Emplacement "Type C"**

Micro-entreprises "SC-Shops" OBLIGO pour responsable et rempl.:

- Cours de base de secouriste sans attestation IAS (Refreshing: annuellement)

Micro-entreprises "POSTES DE TRAVAIL FIXE" (1-30):

- Min. 3 avec cours de base de secouriste sans attestation IAS (Refreshing: biannuel)

- **Formation supplémentaires ciblée**

- Cours de base de secouriste sans attestation IAS pour:

- Groupe cible "Type D": secteur mats d'antennes (biannuel)
- Groupe cible "Type D": secteur électricité (biannuel)
- Groupe cible "Type D": secteur "Travaux de construction" (biannuel)



Safety chez Swisscom

Urgence: Organisation "Premiers secours"

Équipement (extrait: Directive "Premiers secours" chez Swisscom)

- **Emplacement "Type A" (avec Organisation sanitaire)**
 - A. Local de premiers secours meublé et équipé;
 - B. Appareils DAE supplémentaires à chaque étage
- **Emplacement "Type B/C" (exception: Micro-entreprises "Type C" selon annexe 3)**
 - A. Pharmacie grande & appareil DAE
- **Groupe de personnes "Type D"**
 - A. Public cible: collaborateurs sans postes de travail fixes (avec dangers particuliers)
 - B. Ont renoncé à l'attribution de matériel de premiers secours spécifique. Aux collaborateurs actives au "Service externe" des véhicules de service sont attribué. Chaque conducteur est lieu même responsable que à l'intérieur de son véhicule une petite pharmacie de premiers secours est présente et le contenu actuel.





Safety chez Swisscom

Urgence: Organisation "Premiers secours" – Règles de base pour alerter

- **Alerter - où?** (assurer la joignabilité!)
- **Durant** les heures de travail (06:00-22:00):
 - **"Type A": Organisation sanitaire où 144** (support technique: Service Line JDMT +41 44 404 5115)
 - **"Type B/C": 144** (support technique: Service Line JDMT +41 44 404 5115)
- **En dehors** des heures de travail:
 - **"Pour TOUS":** 144 où centrale d'alarme Swisscom

